

UAIP2B - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

Présenter une pratique RH/Organisation et les compétences RH/ Organisation mises en œuvre, lors de son activité ou de son stage.

Le stage doit avoir une durée six mois (pour les contrats en alternance, 1 an en entrée en L3). Il doit se dérouler dans un service de gestion des Ressources Humaines ou administratif et dans le domaine de cette fonction (paie, rémunération, recrutement, gestion des emplois et des compétences, gestion des carrières, formation, relations sociales etc...) ou avoir mené une transformation organisationnelle.

Les élèves travaillant dans un service RH/Administratif d'une entreprise et justifiant d'une expérience d'un an minimum sont dispensés de stage. Ils ne sont pas dispensés du rapport d'activité.

L'expérience professionnelle - ou le stage - et le rapport d'expériences valident l'UA.

Mis à jour le 01-09-2021



Code : UAIP2B

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

12 crédits

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / 1